

L'ÉDITO

Béatrice Delvaux
ÉDITORIALISTE EN CHEF

PRINCE LAURENT : SORTIR DE L'HYPOCRISIE

Le prince Laurent n'est pas le personnage le plus facile à défendre. Fantasque, frôlant plus d'une fois la ligne rouge, il est connu pour des incartades et une difficulté à contrôler ces éventuels dérapages. Respecter les devoirs liés à son statut semble ainsi l'exigence minimale à lui imposer.

Ceci cependant ne justifie en rien de le traiter différemment de tout autre citoyen. Si certains sont choqués par la démarche de son avocat Laurent Arnauts, c'est à tort. Le prince Laurent a le droit de se défendre. D'autant qu'il vaut mieux être prudent, notamment dans les rangs du gouvernement : il se pourrait que l'avocat et son royal client aient quelques arguments à faire valoir.

Sur le fond évidemment, la conduite à suivre (qui voir, dans quelle circonstance, qui prévenir, etc.) paraîtrait évidente à celui qui userait de son bon sens ou de sa capacité à estimer une situation potentiellement embarrassante. Formellement toutefois, si la loi de 2013 a clarifié la situation de la famille royale, des zones d'ombre demeurent et il y aurait matière, si on veut éviter toute ambiguïté ou accident « chinois », à aller dans le détail d'un mode de conduite, ce qui rendrait les deux parties, le prince et le gouvernement, définitivement à l'aise.

L'avocat du prince propose des solutions précises pour l'avenir. C'est suffisamment rare pour être remarqué

L'avocat du prince, très habile-

ment, ne fait d'ailleurs pas que mettre en cause le gouvernement sur son attitude et sa manière de procéder, mais il propose des solutions précises pour l'avenir. C'est suffisamment rare pour être remarqué.

Plus fondamentalement, la lecture de la lettre de Laurent Arnauts au Premier ministre nous rappelle une autre dimension, plus psychologique, mais qui ressortit à une responsabilité collective qu'a le monde politique belge envers ces enfants de Roi qui ne régneront jamais. Le statut financier de Laurent est, certes, très privilégié, mais qui voudrait de cette situation où l'on est conditionné depuis son enfance à « servir » ou à être digne d'un État qui ne veut pas de nous et n'accorde aucun intérêt ou considération à notre apport patriotique ?

Vouloir régler le sort de la monarchie en arguant du cas « Laurent » serait caricatural et hypocrite. Ce serait, au contraire, faire preuve de sagesse et d'humanité que de régler une fois pour toutes cette situation, avec un maximum de détails possible. Histoire de protéger l'équilibre politique des écarts et des bravades du prince, mais aussi de l'assurer d'une forme de sécurité intérieure ainsi que d'une vie propre à l'autonomie clairement définie. Facile de se payer la tête du prince sur Twitter en l'envoyant « voir » chez Unia. Mais si on exige de Laurent qu'il respecte les devoirs assortis à son rang, on attend aussi du monde politique qu'il pose des actes justes en préservant la dignité des personnes, qu'elles soient princes ou migrants.